



# Ecole & syndicat



**SNUipp-FSU**  
Haute-Garonne

**flash 31**

Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

**N° 4**  
**6 octobre 2010**

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC



**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

Déposé le 05/10/2010



**Mardi 12 octobre**  
**Tous en grève et**  
**dans les manifs !**

## **E** Appel du Conseil Syndical du SNUipp FSU 31

**D** Le gouvernement refuse d'entendre la colère populaire qui s'est exprimée dans la rue les 7, 23 et 2 octobre. Chaque fois les manifestations ont rassemblé près de 3 millions de manifestants. Les mouvements de grèves ont été massifs.

**I** De toute évidence, le gouvernement a perdu la bataille de conviction. Il doit entendre ce rejet massif. En voulant passer en force, en refusant toute négociation sérieuse le gouvernement crée une situation de crise sociale sans précédent.

**T** Face à son mépris, il faut durcir la mobilisation partout. Cela se discute notamment dans les secteurs des transports, dans la chimie (terminaux pétroliers par exemple...), dans la culture ou les organismes sociaux. Les jeunes sont, eux aussi, en train de construire la mobilisation.

Le 12 octobre, dernier jour de l'ultimatum lancé par les 8 organisations syndicales sur le plan national doit être une immense journée de grèves et de manifestation.

Dès le 13, si le gouvernement ne cède pas, il nous obligera à reconduire la grève. La construction d'un « Tous ensemble » capable de s'opposer à la politique du gouvernement (retraite, éducation...) est d'actualité.

C'est pourquoi le SNUipp FSU 31 interviendra à tous les niveaux et dans la FSU et prendra tous les contacts nécessaires pour construire les convergences au lendemain du 12, en proposant notamment une nouvelle journée de manifestation le 14 octobre.

En tout état de cause le SNUipp pense que l'heure est au durcissement de l'action.

### **Le SNUipp FSU 31**

**Appelle les collègues à être massivement en grève le 12 octobre**

**A renforcer la mobilisation en étant à nouveau en grève le 14 octobre (reconduction de la grève)**

**A venir à l'Assemblée Générale du 12 octobre puis du 14 pour organiser les modalités de cette reconduction**

**A faire d'ores et déjà part de leur déclaration d'intention pour les jours à venir ( voir page 2)**



*Le 2 en famille à Toulouse...  
les générations sont toutes là...*

**Manif**  
**Toulouse 10 h**  
**St Cyprien**  
**St Gaudens 14h30**  
**Place J. Jaurès**  
**AG 14h30**  
**Fac du Mirail**

**Les militants du SNUipp appellent et seront présents aux initiatives interpro du 7 octobre !**

**A partir de 10h : distribution unitaire de tracts au Salon des CE, Parc des Expositions.**

**Rassemblement à 17h30 : devant le siège de l'UMP (rue Gabriel Péri) : venez avec vos pancartes, vos instruments, vos balais...**

### **SOMMAIRE**

**Page 2 :** Lettre aux parents et déclaration d'intention  
**Page 3 :** Appel intersyndical du 31  
**Page 4 :** Se syndiquer  
**Page 5 :** Halte à la casse de l'éducation  
**Page 6 :** École : E2P et Eclair

**SNUipp-FSU 31** - 3 ch du Pigeonnier de la Céprière, Bat C - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : [snu3@snuipp.fr](mailto:snu3@snuipp.fr)  
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir de Pub: Ph. SEVERAC  
CPPAP: 0914 S 070 80  
ISSN: 1241-025X  
Imprimé par nos soins -  
Prix : 0,40 € Bimensuel

## Déclaration d'intention de grève pour les 12, 14, 18, 19, 21 octobre.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Voilà plusieurs mois que des salariés de l'Éducation Nationale aux côtés de millions d'autres manifestent et se mettent en grève contre le projet gouvernemental de réforme des retraites. Tous les sondages montrent un large soutien de l'opinion publique en faveur du mouvement de contestation.

Malgré ce contexte, et alors que ce projet n'était pas dans les propositions du candidat Sarkozy, aucune négociation n'a été ouverte avec les organisations syndicales. Le 15 septembre, le débat parlementaire a été écourté par monsieur le président de l'Assemblée Nationale. Dès le 13, si le gouvernement ne cède pas, il nous obligera à reconduire la grève. La construction d'une mobilisation capable de s'opposer à la politique du gouvernement (retraite, éducation...) est plus que jamais d'actualité.

L'attitude du gouvernement au lendemain du 4 octobre ne laisse pas d'autre choix que d'amplifier et radicaliser le mouvement. Aussi je vous fais parvenir mon intention d'être en grève le mardi 12, le jeudi 14, le lundi 18, le mardi 19 et le jeudi 21 octobre

Nom – Prénom :

Poste occupé :

N° RNE de l'école :

Heures de début et de fin de service pour les 6 journées sus nommées

Signature



Le 2 à Saint Gaudens...



Cortège commun des jeunes dans la rue car la retraite c'est aussi une histoire de jeunes

**Nous appelons les collègues à remplir la déclaration d'intention pour la période à venir. L'envoi de cette déclaration d'intention s'inscrit dans une stratégie de mise sous pression. Tous les collègues, mêmes ceux qui ne pensent pas pouvoir s'engager dans la grève peuvent l'envoyer. Nous vous demandons d'envoyer un double au SNU (par mail ou fax)**

Madame Monsieur,

Les mobilisations de ces dernières semaines ont rassemblé dans la rue des millions de salariés dans tous le pays. Une large majorité de la population (71%) soutient ces manifestations.

Malgré cela le gouvernement annonce ne vouloir rien modifier sur le fond de cette réforme. Les organisations syndicales ont démontré que cette réforme était injuste et inacceptable :

parce qu'elle faisait porter sur les salariés l'essentiel des contributions ; parce qu'elle aggraverait les inégalités (hommes/femmes et pénibilité) ; parce qu'elle aurait pour conséquence une nouvelle baisse très importante du niveau des pensions ; parce qu'elle aggraverait la situation des jeunes sur le marché de l'emploi. Preuve est faite que d'autres solutions existent pour financer et garder un système de retraite par répartition garantissant le départ de tous à 60 ans à taux plein.

**Ce blocage et ce mépris affiché par le gouvernement est insupportable !**

Face à cette situation, dans tout le pays, dans un nombre croissant de secteurs d'activités, les salariés envisagent de s'engager dans un mouvement plus dur de grève notamment dans les transports, la chimie (par exemple terminaux pétroliers), la culture, les organismes sociaux, les services publics... A partir du 5 octobre le débat s'ouvre au Sénat pour un vote prévu le 20 octobre.

**Le 12 octobre, les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de grève et de manifestation.**

**Dans l'Éducation nationale, à la question de l'avenir des retraites se rajoute celui de la politique éducative catastrophique conduite par ce gouvernement :**

- diminution massive des postes et des recrutements d'enseignants ; les places aux concours 2011 ont été divisées quasiment par deux et demi. - réduction drastique des crédits pédagogiques, ce qui affecte directement la qualité du système éducatif. - augmentation des effectifs par classe - recul de la scolarisation des 2/3 ans - remise en cause des RASED - suppression de l'aide administrative auprès de la direction d'école

**Parce que nous sommes attachés à un service public d'éducation de qualité au sein d'une société solidaire, nous serons en grève et manifesterons le 12 octobre à 10 h à St Cyprien (ou à 14h30 à St Gaudens) :**

**Pour la défense de notre système de retraite par répartition. Pour imposer d'autres choix budgétaires. Pour défendre l'école et les services publics**

**Comme une majorité de salariés de ce pays nous envisageons nous aussi de nous mobiliser de façon plus forte dans les journées qui suivent. A l'appel du SNUipp FSU nous avons décidé d'être à nouveau en grève à compter du jeudi 14 octobre, et de reconduire éventuellement cette modalité les 18, 19 et 21 octobre.**

**Soyez assurés que nous vous tiendrons immédiatement informés des décisions que nous pourrions être amenés à prendre concernant ces nouvelles journées de grève.**

Les enseignant-es de l'école

**Proposition de lettre aux parents**



**NON à ce projet de loi sur les retraites !**  
**OUI à la retraite à 60 ans à taux plein !**  
**Face au mépris du Gouvernement, la mobilisation !**

Ensemble nous constatons que, malgré la mobilisation puissante des salarié-e-s des journées des 7 et 23 septembre, de la manifestation du 2 octobre et malgré le refus largement constaté dans la population des mesures présentées à la hussarde au Parlement, le Gouvernement ne modifie en rien le cœur du projet de loi sur les retraites.

Ensemble, nous réaffirmons notre refus de ce projet de loi injuste et inacceptable qui, avec le report des âges légaux et l'allongement des durées de cotisation, aura pour conséquence la paupérisation des futur-e-s retraité-e-s, de toutes et tous les salarié-e-s et en premier lieu les femmes et les jeunes. Nous réaffirmons notre volonté d'une réforme juste et d'une véritable répartition des richesses dans le financement.

Nous ne lâcherons rien pour défendre notre bien commun que sont les retraites.

**Face à l'autisme gouvernemental, nous appelons les salarié-e-s à la combativité et à l'amplification du mouvement, à travailler à étendre et généraliser la grève, notamment par la reconduction de l'action décidée dans le cadre d'assemblées générales unitaires du personnel dans les entreprises et les divers services de l'état.**

**Ensemble, nous appelons les salarié-e-s à participer aux actions interprofessionnelles proposées tant au niveau national que départemental, nous les appelons à organiser des assemblées générales dans les entreprises et services pour discuter des actions à mener, décider de la grève le 12 octobre et débattre de la suite à donner.**

Alors que le texte de loi entre dans sa phase de discussion au Sénat à partir du 5 Octobre, les organisations syndicales de la Haute-Garonne réaffirment leur opposition ferme à ce projet et appellent les salarié-e-s du public et du privé, les jeunes, les privé-e-s d'emplois, les retraité-e-s à se rassembler et à manifester massivement.

Rien n'est joué ! Tout est encore jouable !

Ensemble pour gagner la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous !

**Mardi 12 Octobre**  
**Tous et Toutes en Grève !**  
**Manifestation unitaire**  
**à Toulouse à 10h**  
**Allées Ch. de Fitte Métro St Cyprien**





# SNUipp/FSU 31

2010-2011

BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN DE RÉADHÉSION

à retourner au SNUipp - 3, chemin du Pigeonnier de la Cèpière - Bât. C - 31100 TOULOUSE

Nom d'usage : ..... Prénom : ..... Nom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse personnelle : .....

Établissement d'exercice (nom, type, commune) : .....

Corps (2) :  Instit  Prof d'école  PEGC  Retraité  Assistant d'éducation  AVS..... à (1) Titre Pro - Titre Définitif

Date sortie IUFM : ..... Temps partiel (2) :  oui  non Pourcentage (2) :  50%  62,5%  75%

Échelon : ..... Fonction (adjoint, directeur, ZIL...) : .....

Montant de la cotisation : .....

Mode de paiement (2) :

un chèque : CCP – autre : .....

paiement fractionné (3 chèques).....

prélèvement automatique (2) (3)  2 fois

3 fois

5 fois

(1) entourer la bonne mention

(2) Cocher

(3) Joindre un RIB et remplir une autorisation et une demande de prélèvement (prélèvements de novembre à juillet)

## Nous contacter pour toute autre modalité de règlement

Je me syndique au SNUipp/FSU 31, enfin de contribuer à la défense des Intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service public d'Éducation, au maintien de l'unité de la profession.

Je demande au SNUipp 31 de me communiquer les Informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles Il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquant par moi-même et par écrit dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp 31.

**Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé(e) que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier du SNUipp m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours.**

Date : .....

Signature

## Montant des cotisations 2010 / 2011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur adjoint				115 €	118 €	120 €	123 €	129 €	136 €	144 €	159 €
Prof école adjoint			122 €	129 €	136 €	145 €	153 €	165 €	176 €	190 €	204 €
Prof école h. classe	153 €	174 €	185 €	198 €	215 €	229 €	241 €				

Direction	2 à 4 cl: +5 €	5 à 9 cl: +9 €	10 cl et plus: +12 €
	SEGPA: +15 €		EREA: +35 €

Retraité	Moins de 686 € : 74 €	de 686€ à 914 € : 78 €	De 914€ à 1143€ : 90 €
	de 1143€ à 1372€ : 107 €	de 1372€ à 1700 € : 124 €	Plus de 1700 : 130 €

Temps partiel	proportionnel au temps partiel (cotisation x taux) <b>minimum 75 €</b>	Disponibilité Congé parental	75 €
Congé formation	85% de la cotisation	<p style="color: red;">Si vous êtes imposable, la cotisation syndicale ouvre droit à une <b>déduction</b> fiscale de <b>66 %</b>. Pour une cotisation de <b>150 €</b> vous bénéficiez d'une déduction de <b>99 €</b></p>	
IMF	auprès IEN : + 12 € IUFM : + 8 €		
ASH spécialisé	+ 8 €		
Stagiaires	120€		
Assist. Educ - AVS	51 €		

# Éducation: Halte à la casse !!!

## **Le ministère vient de communiquer comment il veut supprimer 16000 postes**

**Le Premier degré devrait voir la suppression de près de 9000 postes.**

**Ce gouvernement non contents de vouloir démolir les acquis sociaux comme la retraite poursuit sa politique de suppression massive de postes pour soit disant diminuer la dette publique et ... pendant ce temps là il continue d'offrir des chèques à ses amis du Fouquets et de Neuilly. Cette politique, en lien avec le rapport Reiss sur la direction d'école ou avec le dispositif CLAIR de dérèglementation du droit commun des Services Publics, le livret de compétence ... n'a qu'un but : casser le Service Public d'Éducation, créer une école encore plus inégalitaire qui ne peut permettre la réussite de tous dans une société voulue pour les plus riches...**

- 8.967 postes d'enseignants seront supprimés dans les écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires), dont 5.600 au titre d'une résorption de soit disant surnombre d'enseignants.

- 4.800 postes d'enseignants de collèges et lycées publics.

- 600 postes au sein des personnels administratifs de l'Éducation nationale

- 1.633 postes dans l'enseignement privé sous contrat.

Au ministère, on précise que pour la première fois, le choix des postes supprimés va être fait "au plus près du terrain", académie par académie, sans jamais communiquer sur les résultats nationale pour éviter toute mobilisation.

en s'appuyant sur les critères suivants:

- Possible augmentation de la taille des classes dans les écoles et les collèges "qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire".

- Les enseignants actuellement affectés en dehors des classes vont être ramenés devant les élèves. Mais l'activité des "Rased n'est pas remise en cause", assure le ministère.

Ben voyons !!!

- Suppression à terme dans les écoles des intervenants extérieurs de langues étrangères, qui devront être enseignées "à 100%" par les professeurs eux-mêmes. Ceci explique les habilitations automatiques...

- Regroupements possibles d'établissements

- Diminution des décharges des services d'enseignement.

- Adaptation de l'offre de formation des lycées généraux et professionnels.

- Poursuite de la diminution de la scolarisation en maternelle des enfants âgés de deux ans, sauf dans les établissements de l'éducation prioritaire.

- Adaptation des dispositifs de remplacement des enseignants absents, notamment en organisant la formation continue des professeurs en dehors de leur temps de service.

- "Rationalisation" des moyens en personnels administratifs.

## **Le ministère prévoit de fortes hausses d'effectifs**

**Le ministère publie une note d'information qui montre une forte hausse du nombre d'élèves en cette rentrée, hausse qui s'annonce encore plus importante à la rentrée prochaine. Un argument de poids de plus pour refuser les 16 000 suppressions de postes programmées.**

Le fort taux de naissances entre 2005 et 2009 explique les prévisions de hausse d'effectifs pour la maternelle : + 8 800 élèves en 2010 et + 13 900 en 2011. le ministère prévoit que le taux de scolarisation des 2 ans continuera de baisser. De 15% l'année dernière (35% il y a 10 ans), il devrait passer à 13,7% dès cette rentrée et à 12,7% en 2011. A l'école élémentaire, c'est l'effet inverse qui se fera sentir puisque la très importante génération 2000 va accéder au collège. Une perte de 11 600 élèves est prévue pour 2011, elle succèdera à une faible hausse de 6 500 élèves cette année. Le second degré doit s'attendre à de fortes turbulences dues à de très fortes hausses attendues, de 39 200 élèves cette année et de 61 900 l'année prochaine : hausse au collège mais aussi en lycée professionnel grâce aux orientations supplémentaires et au bac pro en 3 ans. Le collège gagne donc cette année 16 100 élèves et en recevra 35 300 l'année prochaine, alors que dans le même temps une diminution des effectifs de SEPA, d'environ 2100 élèves, est attendue. Légère baisse attendue aussi cette année au lycée pour les lycées d'enseignement général et technologique (- 1 300), baisse qui devrait être suivie d'une très légère hausse l'an prochain. En revanche, dans les lycées professionnels ce sont 24 300 élèves supplémentaires qui sont attendus cette année et 14 000 l'an prochain. L'inspection générale a noté la rentrée très difficile dans le second degré. On comprend les difficultés de l'administration à jongler entre les suppressions de postes d'enseignants et la hausse du nombre d'élèves. Pour la rentrée prochaine, le ministre en pourra plus se cacher derrière la suppression des stagiaires. Les 16 000 suppressions de postes programmées pour respecter le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite vont être terribles et les opérations de carte scolaire s'annoncent plus difficiles que jamais. De bonnes raisons pour être à nouveau en grève le 12 !

# Éducation: Halte à la casse !!!

## Le rapport Reiss relance l'idée des EPEP et veut mettre des chefs dans les écoles

Le député UMP Reiss a remis le 29 septembre à Chatel son rapport "quelle direction pour l'école du 21<sup>ème</sup> siècle". Il préconise la constitution d'EPEP et la création de super directeurs. Huit propositions concluent un rapport qui débute par une critique sévère de l'école primaire aux "résultats très préoccupants" qui laisserait partir 40% de jeunes "sans moyens pour réussir".

Pour y remédier, F Reiss propose des réformes de structure. La première c'est le regroupement d'écoles qui pourrait être obligatoire pour les plus petites écoles. Les enseignants seraient affectés à un groupement scolaire.

**Allant encore plus loin, il veut reprendre l'expérimentation des EPEP**, prévus par une loi de 2004 dont les textes d'application ne sont jamais parus. Le directeur aurait une décharge complète pour plus de 14 classes (comme aujourd'hui !!!) et chaque E2P disposerait d'un budget d'intervention permettant une politique d'établissement. Mieux encore il lance l'idée "d'établissements du socle commun", c'est-à-dire de regrouper un E2P et le collège qu'il alimente en un grand établissement. Il en attend une amélioration de la réussite des élèves qui s'adapteraient plus facilement au secondaire... Cette école qui regroupe faciliterait l'application réelle du socle commun.

### Des directeurs représentants ... de l'État

Reiss a en tête l'idée de les doter d'un véritable chef d'établissement qui serait "un leader pédagogique". Il disposerait de pouvoirs pour l'affectation des enseignants et l'embauche d'AVS et aurait une influence pédagogique. Les directeurs seraient des enseignants détachés dans le corps de personnels de direction. Reiss demande également que les inspecteurs voient leur mission ramener au cœur de métier : évaluer les enseignants en fonction du projet pédagogique de l'école.

**Le pilotage par contrats.** F Reiss propose de doter les écoles de contrats pédagogiques négociés avec les collectivités locales. Ces contrats poseraient des indicateurs de performance qui seraient utilisés pour l'évaluation des enseignants.

**Chatel va "mettre en étude" certaines de ces propositions. Il estime que "l'esprit général de ces propositions coïncident avec la méthode et les orientations choisies" par lui : "tenir compte des réalités", "mettre en valeur les initiatives d'équipes", "responsabilité accrue pour les acteurs locaux".**

Le SNUipp, estime que s'il y a bien un problème de direction d'école, l'entrevoir que sous l'angle statutaire n'a jamais permis de rendre l'école plus efficace. En juillet 2010, le syndicat des inspecteurs **SNPI FSU**, avait publié une analyse qui estimait qu'il n'y avait pas lieu de créer un nouveau corps de directeurs mais qu'il fallait augmenter les décharges des directeurs actuels et les doter d'assistant administratif.

## CLAIR! ECLAIR? Une redoutable machine à dérèglementer.

**Au printemps dernier, Chatel lançait les CLAIR (Collège et Lycée Ambition, Innovation, Réussite). D'après une réunion de principaux au ministère, le dispositif serait en passe de devenir ECLAIR, -é- comme écoles.**

### Un recrutement local !

Les postes des 105 établissements choisis pour l'expérimentation seront tous profilés. Tous les postes de ces établissements sont retirés du mouvement, les chefs d'établissement assurant le recrutement. Les collègues, engagés sur 5 ans, répondent à une lettre de mission définie lors d'un entretien individuel. Ceux qui n'adhèrent pas au nouveau projet sont «encouragés» à chercher une affectation plus conforme à leur choix.

Par ces temps d'austérité budgétaire, le gouvernement n'hésite pas à proposer des avantages spécifiques de rémunération et un avancement plus rapide

### «Innover» pédagogiquement

Liberté est donnée aux établissements CLAIR de déterminer les temps de la scolarité: sur l'année, la semaine ou encore la durée des cours (par exemple 45 minutes au lieu de 55). Les progressions pédagogiques devront être en lien avec le socle commun. Des parties du programme peuvent être retranchées au motif de l'«adaptation» des contenus. C'est un élément fort de dérèglementation et de renoncement à l'objectif d'avoir la même ambition éducative pour tous les élèves, quelque soit leur établissement.

Cela risque de renforcer encore la ghettoïsation des établissements en accélérant le départ des meilleurs élèves dans un contexte de fort assouplissement de la carte scolaire.

Dans les vies scolaires sont créés les « Préfets des études » (le texte ne précise pas s'ils auront droit à l'uniforme !). Ils ont des responsabilités pédagogiques et éducatives, font partie du personnels de direction et voient leurs carrières favorisées pour accéder à un poste de direction.

### Vers une remise en cause de nos statuts et du service public national ?

Ces innovations vont créer encore plus d'inégalités entre les établissements et réduisent l'ambition éducative. Elles préfigurent également l'organisation voulue par les libéraux pour l'éducation nationale.

En effet, dans un article du *Monde* du 7 août dernier, il était annoncé qu'un entretien individualisé pour tout les fonctionnaires d'État et l'attribution d'une prime au mérite seraient institués d'ici 2012.

Les CLAIR ou ECLAIR rentrent complètement dans cet objectif et entre parfaitement en résonances avec les propositions du rapport Reiss sur les EPP (Établissement Public Primaire).